Ecole Jean Auzilhon Av. du 11 novembre 30 260 Quissac

Conseil d'école du 20 octobre 2017

Personnes présentes :

M. Abrieu, Président du SIRP

Mme Rubio, Vice-présidente du SIRP

Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP

Mme Laune, Directrice ALP

Mme Séverac, DDEN

Mme Rigaux, Directrice de l'école

Mmes Juvancic, Lecointe, Charlon, Enseignantes

M. Espuche, Thuilliez, Lincy, Enseignants

Mmes Tricot, Courneil, Blanc, Mondion, Sahuquet, Bas, Da Costa, Représentantes élues des parents d'élèves

M. Faivre, Suisse et Vincant, Représentants élus des parents d'élèves

Personnes excusées: Mmes Desdouits, Dumesnil, Canovas,

M. Moretti

Début de la séance : 18h Fin de la séance : 21h15

Ordre du jour :

- Compte-rendu des élections
- Rôle et composition du conseil d'école
- Effectifs et personnels
- La sécurité (PPMS / exercice incendie)
- Vie de l'école (surveillance de la cour, nettoyage...)
- Projets pédagogiques
- Avancement du projet de groupe scolaire
- Fonctionnement périscolaire
- Questions diverses

M. Fesquet, Inspecteur de la circonscription, avait émis le souhait d'assister à ce conseil d'école. Il demande d'excuser son absence car il a été retenu par une réunion qui s'est terminée plus tard que prévue.

1 - Compte-rendu élections.

Remerciements aux nombreux parents qui ont choisi de se présenter et à tous ceux qui ont préparé et participé à l'élection.

Les élections se sont déroulées le Vendredi 13 octobre de 8H à 12H.

- 375 inscrits
- 177 votants
- 14 bulletins blancs ou nuls
- 163 suffrages exprimés 47.20 % (45.75% l'an dernier)

2 - Rôle du Conseil d'école et composition du conseil d'école :

Distribution d'un document qui définit la composition, les compétences du Conseil d'école.

Mmes Courneil et Tricot annoncent la création d'une Association de parents d'élèves (APE). Ainsi, des actions pourront être menées, par les parents d'élèves, pour récolter des fonds supplémentaires destinés à financer des projets pédagogiques pour les élèves. Cette annonce est saluée par l'ensemble du conseil d'école.

3- Effectifs et personnels :

A ce jour, les effectifs sont de 228 élèves.

Répartition des élèves :

СР	25	CM1	24
CP-CE1	14+9=23	CM1	23
CE1	25	CM2	23
CE1-CE2	6+19= 25	CM2	25
CE2	27	Ulis	8

Il y a eu 10 départs et 20 arrivées d'élèves.

Au niveau du personnel :

Arrivée de 4 nouvelles enseignantes : Mme Dumesnil (CP), Mme Juvancic (CP-CE1), Mme Pichon (mi-temps de direction au CM2) Mme de Verdal (mi-temps de Mme Desdouits au CE1-CE2).

Mme Canovas (qui assurait le mi-temps de la direction l'an dernier) a pu obtenir le poste de Mme Séverac, la personne affectée ne s'étant jamais présentée.

M. Autelain assure une journée dans l'école (Mme Dumesnil travaillant à trois quarts temps).

Une brigade départementale, Lhiloufi Myriam, est affectée à l'école mais elle n'est restée que 3 jours avant de commencer les remplacements.

Mme Charlon reste maître surnuméraire.

Au niveau de la circonscription, M. Fesquet a été nommé, en qualité d'Inspecteur de la circonscription du Vigan Sommières en remplacement de M. Ciabrini.

La circonscription du Vigan Sommières s'est vue dotée d'un 3ème poste de conseiller pédagogique. C'est M. Martin qui a été affecté. Il travaillera essentiellement avec les écoles maternelles.

Mme Ascencio reste psychologue scolaire sur notre secteur.

Mme Trivino est nommée enseignante référente suite au départ de Mme Méli.

Mme Caire, agent du SIRP, assure toujours les cours d'anglais dans les classes dont les enseignants ne sont pas habilités (6h 30 cette année, 1h30 de moins suite au départ de Mme Séverac et 30 minutes de plus pour la classe de CP, Mme Dumesnil n'étant pas habilitée).

La présence de M. De Bortoli , en contrat CAE financé par le SIRP, permet d'assurer des demi-groupes de classe pour les ateliers en informatique soit 45 minutes pour les 9 classes. A l'annonce de la suppression des contrats aidés, la question se pose quant à son avenir au sein de l'école.

N'est-il pas possible d'envisager son recrutement (CDD ?) car avec le développement du numérique au sein des écoles, la maintenance va poser problème... En plus du numérique, il s'est engagé dans la rénovation du potager sur les temps périscolaires.

M. Abrieu précise que c'est aux enseignants d'assurer l'informatique et qu'il attend de savoir si les renouvellements de contrats aidés sont autorisés. Il faut également qu'il sache si M. De Bortoli souhaite voir son contrat renouvelé. Il rajoute que la non-reconduction de ces contrats aura un coût de 75 000€, ce qui est très important quand on sait que le budget alloué au SIRP est de 950 000€.

Mme Rigaux et l'équipe enseignante rappellent qu'il est très difficile de mener un atelier en informatique avec une classe entière et que le fait de décloisonner permet d'avoir pour un demi-groupe, une séance d'informatique préparée par l'enseignant et menée par l'intervenant et pour l'autre demi-groupe, des activités qui permettent de retravailler des notions au plus près des élèves.

Remerciements à Mme Chazel, enseignante retraitée et trésorière de l'Association des Péquélets qui aide à la gestion administrative (rangement des fiches, des attestations d'assurances) au début de l'année.

Mme Rigaux remercie, également, les enseignants de l'école qui prennent leur part dans la vie de l'école.

Au niveau des budgets :

L'équipe renouvelle sa demande de voir augmenter le budget par élève qui est depuis de nombreuses années figé à 55€ / élève alors que le prix des fournitures a augmenté.

La charge des documents reçus par mail, qu'il faut ensuite imprimer au sein de l'école ne fait qu'augmenter. M. Abrieu informe que l'Etat-sollicite, financièrement, de plus en plus les collectivités. Les enseignants font remonter que depuis 2011, le budget est de 55€ (il était passé à 55€, à cette date, pour compenser un transfert de dépenses: feuilles de photocopies par exemple), or, le prix de la papeterie et de la librairie a augmenté, les programmes changent.

M.Abrieu rappelle qu'il n'est pas contre le principe d'augmenter la participation par enfant mais il demande qu'un chiffrage argumenté lui soit remis pour défendre la demande auprès des élus du SIRP.

Mme Seguin-Py précise qu'il faudrait que les enseignants donnent leurs besoins chiffrés pour mesurer la différence entre la somme allouée et celle qui serait nécessaire. Ceci permettrait un arbitrage en toute connaissance de cause.

Mme Rigaux précise que toutes les commandes sont contrôlées dans leur contenu, puis validées par le Sirp. Un tableau détaillé est fourni par la Directrice pour chaque année civile sur les dépenses engagées dans chaque classe. Certains enseignants prêtent une partie de leur budget de classe à ceux qui en ont besoin pour des achats prioritaires, se privant d'achats (secondaires ?) ensuite, pour leur propre classe.

Mme Juvancic fait remarquer qu'ailleurs, les parents soient sollicités pour acheter une partie des fournitures. Certains RPE concèdent que l'Etat aide à cette rentrée en distribuant la prime de rentrée scolaire et que cela peut s'entendre qu'une petite partie soit réservée pour acheter des fournitures, d'autres rejettent cette idée en argumentant que d'autres villages octroient un budget plus élevé .M. Lincy rappelle que l'Etat n'a pas changé sa politique : il prend en charge le salaire du personnel enseignant. Il précise que les enseignants demandent une augmentation de la dotation aux écoles pour faire face à l'augmentation du coût des fournitures. Pour clore ces échanges, les membres du SIRP proposent d'organiser, ultérieurement une réunion sur ce sujet.

4. la sécurité (dont le PPMS) :

Le PPMS de l'école a été remis à jour avant le 30 septembre.

Un exercice de sécurité (incendie) a été mené le mardi 26 septembre.

Un exercice PPMS (intrusion) a été réalisé le mardi 17 octobre.

Il manque:

- Les bouteilles d'eau (stockage prévu dans le local des photocopieurs)
- la ligne téléphonique dans le bâtiment central (il faut savoir que les téléphones ne fonctionnent pas dans certaines parties de l'école)
- la corne de brume

Il n'y a pas ou il n'y a plus la barre centrale pour consolider la porte jaune qui permet l'accès à l'étage.

La Directrice, comme le prévoient les textes, en a informé le SIRP et les parents (tableau d'affichage).

Au niveau de la sécurité, il faut constater que **le revêtement de la cour** est de plus en plus endommagé du côté des classes de CP et CE1. Les fissures sont de plus en plus importantes et les enfants vont finir par se blesser.

Il ne faut surtout pas couper les arbres. Mme Da Costa explique que les arbres réagissent au manque d'eau (goudronnage) et que leurs racines remontent vers la surface pour rechercher l'eau qui leur manque.

M. Abrieu explique la rénovation de la cour se fera dans le cadre de la rénovation du bâtiment (prévu dans le vaste projet de construction d'une nouvelle école maternelle/ construction d'une cuisine / rénovation du primaire).

Un RPE demande à quelle date ? Les membres du SIRP annoncent que le début des travaux est programmé pour le dernier trimestre 2018.

5. Vie de l'école:

La chaleur dans les classes :

La région a connu un printemps et un été particulièrement chaud et sec Pendant plusieurs semaines, les enfants sont restés dans des salles où il a été relevé 34°, 35°... M. le Maire en a été témoin lors de sa venue au dernier conseil de coopération, en juin.

L'équipe enseignante renouvelle donc sa demande que les mûriers ne soient pas taillés et que la climatisation soit installée dans les classes du rez de chaussée. 28 à 30 personnes dans des salles de classe exposées plein sud, avec seulement les stores et les fenêtres du couloir ouvertes, les enseignants laissent à chacun le soin d'imaginer dans quelles conditions les enfants et les adultes ont travaillé ...Ils ne manqueront pas d'inviter les RPE, les élus à passer quelques heures dans les locaux, si rien n'est fait.

Les membres du SIRP sont conscients du problème, ils recherchent d'autres solutions à la climatisation. Une réunion avec l'ADEME doit se tenir prochainement. Là encore, c'est une problématique qui devrait trouver une solution dans le projet de rénovation des locaux.

Mme Rigaux précise que ce qui est recherché c'est un rafraîchissement notoire, par la climatisation ou autre chose. Des RPE confirment que les enfants se plaignaient de la trop grosse chaleur dans les classes.

Le photocopieur :

Un « nouveau » photocopieur reconditionné a été installé le 23 août au grand soulagement de l'équipe enseignante.

Mme Rigaux demande qu'un quota soit donné quant au nombre de photocopies en couleur que les enseignants auront le droit de faire. M. Abrieu précise qu'il faudra faire une étude pour savoir ce qui est le plus avantageux : photocopieur ou imprimante.

Elle informe que l'école a été privée pendant 8 jours juste avant la rentrée de téléphone (le nouveau téléphone a été livré le jour de la pré-rentrée) et que le routeur est tombé en panne le vendredi 13 octobre, privant l'école (et donc la direction) de connexion internet. Or, c'est presque l'intégralité du travail qui se fait par échange de mails, connexion à des serveurs (ECECA pour les élections des RPE qui était ouvert jusqu'au lundi suivant le vendredi des élections, saisie des évaluations CP et CE2, envoi des tableaux pour chaque établissement..).

Mme Seguin-Py lui fait remarquer qu'elle a pu venir travailler dans les locaux du SIRP, le lundi matin pour parer au plus pressé. La panne du routeur n'a été clairement identifiée que le lundi. Tout a été mis en œuvre pour qu'un nouveau routeur soit acheté et mis en place au plus vite selon la marche à suivre par une collectivité (demande de devis – signature – commande - réception). Ce qui est toujours plus long que pour un privé. Mme Rigaux précise qu'elle a aussi beaucoup travaillé à son domicile avant de venir en classe avant 8h et après l'école, pour parer au plus pressé mais qu'elle ne le fera plus : il lui est difficile de déplacer ce dont elle a besoin du bureau à son domicile et inversement.

La ponctualité: les élèves qui arrivent avec 5 minutes de retard sont encore trop nombreux, chaque matin. Cela dérange la classe des CM2 puisque la sonnerie du portail retentit dans cette classe et dans le bureau de direction. Un panneau va être affiché pour rappeler la conduite à tenir.

Ensuite, comme à l'école maternelle, le portail restera fermé et les enfants seront accueillis au moment de la récréation.

Le nombre d'enfants qui quittent l'école et y reviennent dans la journée augmente. Les orthophonistes et autres soignants ne parviennent pas à donner des rendez-vous, à chacun, hors temps scolaire. Mais là aussi, la classe de CM2 est régulièrement dérangée (jusqu'à 9 fois dans une seule matinée).

Il est donc demandé que les enfants partent ou reviennent à l'école en dehors des heures de classe (temps de récréation notamment, temps d'accueil...).

Même s'ils ne contredisent pas les nuisances causées à la classe de CM2, certains RPE contestent que des enfants, déjà en difficulté, ne puissent pas revenir, aussitôt leur séance terminée, dans leur classe. Il peut être envisagé que le boîtier du portail soit confié aux 3 premières classes. L'équipe enseignante s'engage à faire l'essai.

M. Abrieu rajoute que dans le projet de rénovation, est prévu un local pour les soignants et que l'on peut très bien imaginer la présence d'une orthophoniste, toute la journée dans l'école ou proche de l'école pour pallier aux besoins et éviter les déplacements. Mme Rigaux et des RPE lui précisent que le cabinet d'orthophonistes situé tout près de l'école (500m) a une liste d'attente très longue et que les enfants sont accueillis par des orthophonistes mais aussi d'autres praticiens (orthoptiste, ergothérapeute etc...) dans un rayon de 30km.

Il faudrait également se renseigner sur la législation pour savoir si une installation au sein de l'école est possible.

Mme Seguin-Py précise aussi que les nouveaux bâtiments intègreront un hall d'accueil tenu par le SIRP pour gérer toutes les entrées, les appels ... et que les enseignants ne soient pas dérangés.

Le retard du car est désormais exceptionnel. Les nombreux mails et courriers envoyés par le SIRP ont porté leurs fruits.

L'embellissement de l'école

Enfants et personnel de l'école étaient heureux de voir que l'école avait retrouvé ses couleurs (les peintures extérieures devant les classes ont été refaites durant l'été).

Le nettoyage de l'école a été compliqué en raison d'un manque de personnel disponible (arrêt maladie, départs, fin de contrat..).

Dès la rentrée, Mme Seguin-Py a rencontré Mme Rigaux afin de demander aux enseignants de veiller à descendre les chaises et poubelles le matin, à ranger leur classe le soir, à vider les poubelles jaunes (papiers). Il est resté plusieurs jours où le lavage des classes n'était pas systématique.

Désormais tout semble rentré dans l'ordre mais il faut vraiment veiller à ce que les vitres hautes des classes soient lavées (la société de lavage n'intervient plus) et à ce que le lavage des classes soit quotidien (chaque soir, elles sont sales, ce qui est normal dans un espace où évoluent autant d'enfants).

Mme Seguin-Py annonce que c'est prévu pour la semaine prochaine et que, suite aux nouveaux recrutements, le protocole défini pour le nettoyage, sera transmis à l'école.

L'état des terrains de sport :

Le terrain devant l'école est très sec donc très poussiéreux. Chaque déplacement (courir, sauter...) un nuage de poussière se dégage... M. Abrieu informe qu'un vrai terrain de sport est prévu dans le projet construction/rénovation dans le champ de foire.

L'espace sport, au bas du pont, est jonché de déjections canines (encore plus visibles avec la sécheresse et la disparition de l'herbe) et la présence quasi permanente de chiens, qui sont lâchés par leur maître, ne facilite pas le déroulement des séances .Cela pose un vrai problème de sécurité car les enfants vont spontanément vers les animaux....

Au cours de la réunion préparatoire à la commémoration du 11 novembre, Mme Rigaux a demandé à Mme Aubert, adjointe à la culture, de veiller à conserver cet espace pour les scolaires. Elle a promis d'y veiller lors des futures plantations d'arbres.

M. Abrieu confirme que la présence des déjections et des chiens sur cet espace : un distributeur de sacs est installé à l'entrée afin d'obliger les maîtres a ramassé les salissures de leurs animaux. Il faudra installer un panneau pour informer que l'espace est attribué à l'école pour l'organisation des séances de sport. Il réclame le planning des classes qui utilisent cet espace chaque semaine.

Le problème des toilettes :

Depuis la mi-septembre, des garçons de l'école s'amusent à boucher les WC avec les rouleaux de papier toilette (presque quotidiennement), mais aussi à casser certains dérouleurs. Trop souvent, certains urinent à côté, sur le sol...

Mme Rigaux est intervenue, dans chaque classe, afin d'informer mais aussi d'exiger que ce jeu cesse (car ce n'est pas un jeu, surtout pour le personnel qui nettoie et qui répare).

La surveillance est renforcée mais elle ne peut pas se faire à l'intérieur des toilettes.

Au cas où cela se reproduirait à la rentrée des vacances, un contrôle plus poussé se fera au moment de l'entrée puis de la sortie des toilettes même si cela va être compliqué à mettre en place.

La surveillance de la cour :

Les représentants de parents d'élèves souhaitaient que soit, à nouveau évoquée la surveillance de la cour. Les parents ont le sentiment que les enfants ne sont pas convenablement surveillés et que certains élèves sont harcelés verbalement.

Mme Rigaux rappelle que les enseignants ont travaillé, longuement l'an dernier, sur ce problème.

Des aménagements ont été faits sur le nombre d'adultes qui surveillent, ils sont passés depuis 2 ans de 4 à 7.Des aménagements ont été faits sur l'espace cour : les élèves du cycle 2 ont été séparés du cycle 3, des aires de jeux ont été dessinées. Une zone de médiation a été délimitée afin de symboliser un endroit où l'on vient demander de l'aide pour régler un conflit.

Dans chaque classe, ont été mis en place des conseils de coopération où il est possible de faire émerger les difficultés du « vivre ensemble » dans l'objectif d'y apporter une solution.

Des enseignants de l'école ont suivi la formation, mercredi 11 octobre sur le climat scolaire. Ils ont pu constater que presque tout ce qui leur était proposé, était déjà mis en place au sein de notre école (présence d'adultes, conseils de coopération, aménagements de l'espace, jeux de société qui permettent d'accepter la règle, de respecter l'autre dans un cadre ludique etc...).

Il reste, à leurs yeux, deux points sur lequel il faut encore œuvrer :

- la co-éducation, qui implique un climat de confiance entre les adultes qui s'occupent d'un enfant (ses parents, son enseignant, le personnel de la cantine, de l'ALAE..), qui doit rendre évident que tous travaillent à un même objectif : lui fixer des règles pour qu'il s'épanouisse au sein de la société dans lequel il va vivre.

Les enseignants sont trop souvent contestés dès qu'il y a punition, un nombre important de parents ne faisant pas confiance à leur jugement. Or, la punition intervient toujours après un recoupement d'informations ou bien quand l'enfant est pris sur le fait. Elle est toujours accompagnée d'un entretien où l'enfant est amené à comprendre ce qui lui est reproché.

Le fait de contester, de venir justifier cette contestation, a pour conséquence directe de remettre en cause l'autorité du maître aux yeux des enfants, de leur donner un certain sentiment d'impunité. Il est donc important pour l'équipe enseignante de réfléchir à des actions qui pourraient redonner confiance à ces parents.

- la réécriture d'un règlement de cour avec un nombre limité de règles (5 à 6) qui sont essentielles et des sanctions clairement définies. Cette réécriture sera proposée aux délégués de classe lors des prochains conseils de coopération.

Après il faut aussi prendre un certain recul vis-à-vis du ressenti : Mme Rigaux a déjà entendu parler d'un « passage à tabac » concernant un conflit entre 4 élèves du CM1, il y a 2 ans. Il ne faut pas minimiser ce conflit mais le terme employé était excessif.

Concrètement, le nombre d'accident dans la cour semble un bon indicateur d'une carence de surveillance. Or l'an dernier, **un** accident scolaire (entorse au poignet lors d'un jeu de ballon) a été déploré.

Des échanges constructifs s'en suivent. Ils témoignent de l'intérêt que tous portent à ce sujet.

Evaluations CE2 et CP

A. Evaluations en français et mathématiques en CP passées dans les classe de Mme Duménil et Mme Juvancic

Les évaluations nationales ont été passées selon les conditions indiquées par la notice proposée par l'Education nationale. La passation de la partie collective s'est faite en classe par les enseignants titulaires. Les passations individuelles ont été menées avec l'intervention du maître surnuméraire. Les évaluations se sont étalées sur une semaine, afin de continuer le travail prévu en classe et d'éviter une surcharge pour les élèves.

La correction s'est effectuée selon la grille ministérielle.

Les deux enseignantes de CP et le maître surnuméraire ont analysé les résultats. Bien sûr ces résultats ont été transmis de manière anonyme car ils ont une visée statistique. Les parents sont informés des résultats.

Comme le soulignent les recommandations officielles, les évaluations sont un outil pour cibler les besoins de nos élèves et envisager des perspectives de travail. Elles ne sont pas toujours révélatrices mais, en les croisant avec d'autres évaluations (observations) faites en classe, les enseignantes de CP ont pu dégager 3 axes de travail.

En effet, elles ont pu constater des résultats très faibles en phonologie, graphisme et vocabulaire. En ce qui concerne les mathématiques, les élèves n'ont pas su résoudre les exercices en résolution de problèmes et les algorithmes. Mais les résultats en mathématiques restent généralement très satisfaisants.

Ainsi les enseignantes de CP proposeront des activités fréquentes en phonologie (virelangue, syllabozoo...) et en vocabulaire (élaboration d'un cahier de vocabulaire). Elles mettront en place des ateliers de graphisme. Et enfin, elles proposeront un temps de manipulation en mathématiques et des problèmes dits « ouverts » régulièrement.

<u>B. Evaluations en français et mathématiques en CE2 passées dans les classes de Mme Desdouits et Mr Espuche</u>

Les évaluations ont été passées dans les classes parfois avec le maître surnuméraire pour faciliter l'évaluation individuelle (lecture).

Les corrections ont été faites par les enseignants titulaires des classes.

Ainsi les enseignants ont noté:

- de bons résultats en mathématiques.
- de bons résultats en Lecture orale et Compréhension de texte.
- des difficultés pour réaliser les exercices en grammaire, conjugaison et orthographe.

Les maîtres de CE2 ont présenté les résultats aux collègues de CE1 en conseil de cycle. Ils y ont fait des propositions pour pallier les difficultés constatées. En CE2, des temps de remédiation seront mis en place en orthographe, conjugaison et grammaire. Ainsi que des temps réguliers de co-enseignement avec le maître surnuméraire pour aider les élèves, permettre plus de temps d'explicitation.

Cet outil d'évaluation a aussi été utilisé pour 2 élèves d'ULIS afin de choisir au mieux leur temps d'inclusion.

6. Les projets

« Un fruit à la récré »

Mme Seguin-Py Directrice générale des services du SIRP, nous avait transmis une proposition émanant de la chambre d'agriculture qui consistait à sensibiliser les enfants à la consommation de fruits frais, issus de l'agriculture raisonnée ou biologique de notre département et à recevoir, en contre-partie, une livraison gratuite de fruits, livraison répétée sur l'année.

Cette proposition semblait pertinente et l'équipe enseignante a présenté un projet pédagogique :

Au 1^{er} trimestre, les classes de CM2 travailleront sur la saisonnalité des fruits, les circuits courts. Ils réaliseront des panneaux informatifs, un sera affiché dans l'école, un autre le sera à la cantine.

Au 2nd trimestre : 4 classes (les CM1, le CE2, le CE1-CE2) bénéficieront d'une intervention de la chambre d'agriculture pour un coût de 100€.

Au 3^{ème} trimestre : les classes CP et CP-CE1 se déplaceront pour une cueillette de fruits de saison à St Gilles dans une exploitation où ils pourront bénéficier, là-aussi, d'un dispositif pédagogique autour du thème de la production et de la consommation de fruits frais. Seul le transport en car, sera à la charge de la collectivité.

Ce projet a été retenu et une convention va être signée avec le SIRP.

Les premiers fruits (des pommes) ont été livrés le lundi 16 octobre.

M. Abrieu regrette d'avoir été aussi peu informé. Il lui semblait pertinent que le projet soit mené en partenariat avec le périscolaire. Il s'interroge sur la distribution des fruits : les enseignants pouvaient-ils laver les fruits ? Il aurait été possible selon lui de distribuer le fruit au goûter.

Au niveau de l'information, Mme Rigaux constate qu'il doit y avoir un problème de communication au sein du SIRP car elle a envoyé de nombreux mails pour informer du suivi du projet. Elle a même rencontré Mme Seguin-Py un lundi matin, pour s'inquiéter de l'arrivée de la convention.

Le projet s'appelle « **Un fruit à la récré »**, il a pour objectif de sensibiliser les **230** élèves de l'école, ces objectifs sont déjà dans les programmes sont scolaires. Les enseignants ont apporté un saladier dans chaque classe, ont relavé les pommes, les ont découpées en quartier afin de limiter le gaspillage.

L'opération a été menée en partenariat avec le SIRP, M. Abrieu regrette de ne pas être informé. Reste à régler le problème du financement.

Le projet danse :

Ce projet construit par l'équipe et le danseur Paul Mamana, en prolongement de « Création en cours » dont les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié, l'an dernier, et qui devait intégrer une classe de 6^{ème} du collège, n'a pas été sélectionné.

Le projet numérique :

Au conseil d'école du 3ème trimestre, Mme Rigaux avait présenté l'appel à projet numérique (la note avait été transmise au SIRP) afin d'équiper l'école d'un tableau interactif, d'une mallette mobile de tablettes, ce qui sous-entendait l'installation d'internet au sein de chaque classe. Le coût ne pouvait pas excéder 14 000€, l'Etat s'engageant à restituer 50% du montant engagé.

Ce projet devait être commun (SIRP/école), l'école réalisait le projet pédagogique, la collectivité locale s'occupait de demander des devis, et de financer la réalisation puisque l'école n'a pas de budget propre.

L'accueil avait alors été positif.

Mme Rigaux a donc contacté l'animateur Tice au sein de notre circonscription, M. Julien, afin que les documents soient rapidement envoyés à l'école dès leur parution. Le projet pédagogique a été transmis dans les temps, par l'école. Malheureusement, les devis techniques n'ont pas été donnés par le SIRP. L'école n'a donc pas pu proposer sa candidature à cet appel à projet.

Le Président du SIRP précise qu'il est contre le « tout informatique », qu'il n'y a pas lieu de se précipiter. Le SIRP a déjà équipé l'école, il y a 2 ans de 15 ordinateurs, d'une imprimante et d'un vidéo-projecteur.

Mme Rigaux souhaite simplement, que la prochaine fois, une réponse claire soit donnée (oui, on y participe / non, on n'y participe pas) afin d'éviter de s'engager, de passer du temps pour rien.

M. Abrieu lui assure qu'au conseil d'école de juin, au moment où cette opportunité était proposée, il avait déjà exprimé son avis personnel. Toutefois ce n'est pas lui seul qui décide mais le comité syndical. D'où la nécessité pour l'équipe enseignante d'écrire un projet. L'équipe enseignante fait entendre sa réprobation-L'équipe enseignante fait entendre sa réprobation et Mme Rigaux laisse aux RPE, déjà élus l'an dernier, et donc, présents lors de ce conseil, le soin de juger.

Elle termine en informant que M. Fesquet, Inspecteur de la circonscription, l'a informée, qu'un nouvel appel à projet se ferait très probablement l'an prochain.

Les autres projets :

Les enfants du cycle 3 ont pu assister à un **spectacle théâtral** dans le cadre du festival pour les enfants initié par la Communauté des communes. La pièce « les souliers mouillés » était d'une qualité exceptionnelle. Le coût (1€50 par enfant) a été pris en charge par le SIRP.

Une chorale d'enfants volontaires a été mise en place pour interpréter une chanson lors de la commémoration du 11 novembre. M. Espuche s'occupe des répétitions pour l'école et M. Lichère des répétitions pour une classe de 6ème. Les élèves qui le souhaitent, participeront à la plantation d'arbres à partir de 11h.Des élèves de CM2 et de 6ème doivent lire deux discours officiels.

Les élèves des classes CE2 et CM1 participeront aux **animations Vidourle** au 2^{ème} trimestre. M. Espuche s'est occupé d'en arrêter les dates avec l'organisme qui intervient.

L'école a déjà été contactée par les gendarmes de la prévention routière du secteur d'Alès pour leur intervention auprès des élèves du CM1 et CM2. Aucune date n'a a été communiquée pour l'instant.

L'équipe remercie le CCAS de la Mairie de Quissac qui a offert des brioches aux élèves de CP et CE1 (achat de ces gâteaux à un CAT).

7. Avancement du projet de groupe scolaire

Il a été arrêté le projet de création d'une cuisine de production sur place, de restructuration de l'école maternelle et de rénovation du primaire.

Tout ceci sur le site du Champ de foire. Un comité de pilotage, réunissant tous les acteurs va bientôt se tenir.

Dès janvier, il s'agira d'opérer un choix sur les esquisses.

8. Fonctionnement périscolaire

Mme Rubio prend la parole pour rappeler que Julie Laune, en qualité de Directrice de l'Alae, est là pour collecter tous les avis que les parents souhaitent communiquer.

Elle annonce 2 commissions périscolaires : une chargée des projets pédagogiques, une autre chargée de la restauration. Il s'agit de réfléchir à améliorer les moments d'accueil sur le temps de restauration et hors du temps de restauration.

La mise en place, par exemple, de « la spatule du silence » a permis d'obtenir des moments de calme. Mme Rigaux demande sur quel temps seront menés ces projets avec les enfants. Mme Rubio donne, comme exemple, l'accueil des enfants dans un espace cantine qui évoquera le Canada par des aménagements faits par les animateurs lors de la semaine de la cuisine canadienne.

Le SIRP travaille à l'élaboration d'un cahier des charges pour choisir un nouveau traiteur. Il y aura une évaluation faite par les parents et par les enfants.

9. Questions diverses

Les RPE demandent que les serrures des portes de WC soient graissées car les enfants se plaignent qu'elles sont difficiles à ouvrir et fermer.

Avant de clore ce conseil, Mme Rigaux précise, qu'en son absence, et en raison du départ de Mme Brugel qui assurait l'intérim, c'est M. Lincy, maître de la classe Ulis, qui assurera la direction de l'école.

La séance est levée.